

Petit compte rendu du conseil municipal de ce samedi 13 mars.

Pour information, les délibérations des conseils municipaux sont disponibles sur notre site <http://ville-frelinghien.fr> rubrique : Frelingh/info, après validation par la préfecture.

En avant-première un bref compte rendu relaté sur cette page qui sera retranscrit sur notre nouveau livret d'information communal trimestriel.

Un conseil municipal s'est tenu ce samedi 13 mars, avec comme principal sujet le vote du Budget primitif 2021.

Un budget plus largement orienté cette année vers la rénovation des bâtiments communaux (Ecole Pasteur, Salle du Béguinage, vestiaires de la première salle de sport...) profitant des nombreux plans de relance proposés par l'état, la région, le département et la MEL.

Les différentes délibérations ci-après ont été adoptées à l'unanimité.

- Le budget primitif 2021
- Une augmentation de la taxe foncière sur le bâti de 1,70% qui passera de 13.30% à 15% ce qui représentera pour un foyer moyen une augmentation d'une vingtaine d'euros par an. Ce taux n'avait pas varié depuis 6 ans et il était largement en dessous de celui des communes environnantes (pour information : le taux moyen dans le département est de 18.76% et à 15% notre commune conserve l'un des taux les plus bas du secteur).
- Les subventions aux associations révisées pour l'année 2021.
- Les tarifs (identiques à ceux de 2020) de l'accueil de loisirs pour les mois de juillet et août et des camps « ados ».
- En projet la mise en place d'un conseil municipal des Jeunes pour la rentrée de septembre. Une commission se chargera de définir les modalités de ce conseil, d'en faire la promotion auprès des enfants de la commune et encadrera ce CMJ.
- Une demande de subvention au département pour un agrandissement des locaux du restaurant scolaire qui sera plus à même d'accueillir nos enfants et les nouveaux arrivants.
- Christophe Pacaux (notre conseiller communautaire) a détaillé ses échanges avec la MEL sur la sécurité routière dans notre commune (rue au vent, rue de Messines, rocade de la Lys...) quelques premiers aménagements débiteront rapidement et une réflexion sera menée sur un éventuel passage à « Frelinghien Ville 30 » .
- D'autres projets sont en réflexion pour 2022 (agrandissement de la cantine, réaménagement de l'accès du cimetière...) des commissions extramunicipales y seront dédiées.

Pour toute question sur ces délibérations ou autres, n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact-mairie@frelinghien.fr